Extrait du site UGTG.org

url :Â http://ugtg.org/spip.php?article644

La Guadeloupe

- La Guadeloupe - Histoire -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : dimanche 16 novembre 2008

Mis Ã jour le : dimanche 16 novembre 2008

UGTG.org

- **Chef lieu : Basse-Terre**
- **Population : 451 000 habitants au 1er janvier 2007**
- **Langues : franÃ§ais (langue officielle) - CrÃ©ole**
- **SystÃ¨me politique : dÃ©partement et rÃ©gion d'outre-mer (DROM)**

I - DonnÃ©es gÃ©ographiques

La Guadeloupe (Gwadloup en crÃ©ole) fait partie des Antilles franÃ§aises et constitue, depuis 1946, un dÃ©partement franÃ§ais dâEuros"Outre-mer (appelÃ© aussi DOM) situÃ©e dans les Petites Antilles, qui forment un chapelet d'Ã®les en arc de cercle entre Porto Rico et le continent sud-amÃ©ricain, Ã Ã©gale distance des cÃ´tes du Venezuela et de lâEuros"Ã®le dâEuros"HaÃ¯ti (voir la carte rÃ©gionale). La Guadeloupe forme un archipel de 1780 kmÂ² comprenant huit Ã®les dont la Grande-Terre (Ã lâEuros"est) et la Basse-Terre (Ã lâEuros"ouest), lesquelles sont les deux principales Ã®les sÃ©parÃ©es par un Ã©troit canal, la riviÃ¨re SalÃ©e, mais reliÃ©es par un pont. Il faut y rajouter les Ã®les des Saintes, de Marie-Galante, de Petite-Terre et de la DÃ©sirade.
Les voisines les plus proches de la Guadeloupe sont Montserrat (de langue anglaise) au nord et la Dominique (de langue anglaise) au sud. la Guadeloupe avec

La Grande-Terre et la Basse-Terre forment ce quâEuros"on appelle la Guadeloupe continentale (en forme de papillon) constituant ainsi la plus grande Â« Ã®leÂ » des Antilles franÃ§aises. La capitale administrative de la Guadeloupe est situÃ©e tout au sud-ouest de lâEuros"Ã®le de la Basse-Terre et porte le nom de lâEuros"Ã®le : Basse-Terre.

Quatre Ã®les, considÃ©rÃ©es comme les dÃ©pendances de la Guadeloupe continentale, sont situÃ©es tout autour de la Basse-Terre et de la Grande-Terre : ce sont les Ã®les des Saintes Ã quelque 10 km au sud-est de Basse-Terre, composÃ©es de deux Ã®les principales (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas) et de six Ã®lots inhabitÃ©s, lâEuros"Ã®le Marie-Galante Ã 40 km au sud-est, les Ã®les de la Petite-Terre au sud-est de la pointe de Grande-Terre et lâEuros"Ã®le de La DÃ©sirade Ã lâEuros"est de Grande-Terre.

Jusqu'en 1997, le dÃ©partement franÃ§ais de la Guadeloupe Ã©tait dÃ©coupÃ© en trois arrondissements (Basse-Terre, Pointe-Ã -Pitre et Saint-Martin / Saint-BarthÃ©lemy) subdivisÃ©s en 43 cantons et 34 communes. Mais, depuis le 15 juillet 2007, le statut de Saint-Martin et de Saint-BarthÃ©lemy a Ã©tÃ© modifiÃ© et ces deux Ã®les ne font plus partie de la Guadeloupe ; elles sont devenues des collectivitÃ©s d'Outre-mer.

En Guadeloupe, l'Ã0tat franÃ§ais est reprÃ©sentÃ© par le prÃ©fet Ã©tabli dans la ville de Basse-Terre et un sous-prÃ©fets Ã Pointe-Ã -Pitre (Ã®le de la Grande-Terre). La capitale administrative est Basse-Terre (Ã®le de la Basse-Terre), mais la ville de Pointe-Ã -Pitre est devenue le vÃ©ritable carrefour Ã©conomique ; qui tend aujourd'hui Ã Ãªtre supplantÃ©e par Baie-mahault. Les villes dâEuros"importance sont Les Abymes (63 000 habitants) et son aÃ©roport international, Pointe-Ã -Pitre (28 000 habitants) et la capitale administrative Basse-Terre (15 000 habitants).

Avant le 15 juillet 2007, la Guadeloupe comptait deux autres Ã®les relativement Ã©loignÃ©es de lâEuros"archipel puisquâEuros"elles sont situÃ©es Ã 180 km Ã lâEuros"est de Porto Rico : Saint-BarthÃ©lemy et Saint-Martin. Ces Ã®les, distantes lâEuros"une de lâEuros"autre de 25 km, sont situÃ©es Ã plus de 200 km au nord de la

Grande-Terre dont elles sont sÃ©parÃ©es (voir la carte des Petites Antilles) par plusieurs Ã®les anglophones : Saint-Kitts-et-Nevis, Antigua-et-Barbuda ainsi que Montserrat (colonie britannique). LâEuros"Ã®le de Saint-Martin (voir la description dÃ©taillÃ©e), situÃ©e Ã 25 km Ã lâEuros"ouest de Saint-BarthÃ©lemy, paraÃ®t particuliÃ¨re au point de vue gÃ©opolitique. En effet, depuis 1648, Saint-Martin est partagÃ©e entre la France (53 kmÂ²) et les Pays-Bas (34 kmÂ²) ; la partie franÃ§aise, appelÃ©e Saint-Martin, occupe la partie nord avec Marigot comme chef-lieu, tout en constituant avec Saint-BarthÃ©lemy (jusqu'au 15 juillet 2007) lâEuros"un des trois arrondissements de la Guadeloupe, les deux autres Ã©tant la Basse-Terre et la Grande-Terre. La partie nÃ©erlandaise, appelÃ©e Sint Maarten (en nÃ©erlandais) avec Philipsburg comme chef-lieu, forme avec quelques Ã®les au sud ce qu'on appelle les Antilles nÃ©erlandaises, plus prÃ©cisÃ©ment les Ã}les-du-Vent (Saba, Sint Eustatitus et Sint Maarten). Soulignons qu'Ã Saint-Martin/Sint Maarten il n'existe pas de frontiÃ¨re matÃ©rialisÃ©e entre les territoires franÃ§ais et nÃ©erlandais, la circulation des biens et des personnes Ã©tant entiÃ¨rement libre.

Enfin, en tant que dÃ©partement franÃ§ais, la Guadeloupe fait partie de l'Union europÃ©enne au sein de laquelle elle constitue une Â« rÃ©gion ultrapÃ©riphÃ©riqueÂ ». ÃEuros ce titre, elle bÃ©nÃ©ficie de Â« mesures spÃ©cifiquesÂ » qui adaptent le droit communautaire en tenant compte des caractÃ©ristiques et contraintes particuliÃ¨res de la rÃ©gion.

Au recensement de 1999 (le prochain ayant lieu en 2008), les 422 222 GuadeloupÃ©ens Ã©taient inÃ©galement rÃ©partis dans lâEuros"archipel. Depuis le 15 juillet 2007, il faut soustraire du total de 422 222 habitants les 35 000 insulaires de Saint-Martin et les 5043 insulaires de Saint-BarthÃ©lemy. Le ministÃ¨re franÃ§ais de l'Outre-Mer estimait la population de la Guadeloupe Ã est estimÃ©e au 453 000 habitants au 1er janvier 2006 .

D'aprÃ¨s le recensement de 1999, prÃ¨s des deux tiers des habitants du dÃ©partement habitaient lâEuros"Ã®le de la Grande-Terre (266 00 hab.). Seules les Ã®les de la Basse-Terre (98 000 hab.) âEuros" et de Saint-Martin (35 000 hab.) âEuros" comptaient des populations importantes. Suivaient les Ã®les de Marie-Galante (13 512 hab.) âEuros" de Saint-BarthÃ©lemy (5043 hab.), âEuros" des Saintes (3100 hab.) et de La DÃ©sirade (1611 hab.) ; en tant que rÃ©serve naturelle, les Ã®les de Petite-Terre restent inhabitÃ©es.
RÃ©partition de la population dans lâEuros"archipel

II - DonnÃ©es historiques

LâEuros"histoire de la Guadeloupe est liÃ©e Ã celle des Antilles, donc Ã la colonisation europÃ©enne et Ã lâEuros"esclavage pratiquÃ© durant trois siÃ¨cles par les Espagnols, les Anglais, les FranÃ§ais et les Hollandais. NÃ©anmoins, la prÃ©sence humaine aux Antilles a commencÃ© bien avant lâEuros"arrivÃ©e des EuropÃ©ens. Ainsi, des archÃ©ologues ont trouvÃ© dans les CaraÃ¯bes, notamment en Guadeloupe, des outils en pierre dont lâEuros"anciennetÃ© est estimÃ©e Ã 4000 ans avant notre Ã¨re. Ces outils sont attribuÃ©s aux Ciboneys, un peuple amÃ©rindien venu de lâEuros"ouest du Venezuela et de lâEuros"Ã®le de Trinidad. Deux mille ans plus tard, les premiers Arawaks, originaires des cÃ´tes vÃ©nÃ©zuÃ©liennes, sâEuros"installÃ¨rent dans diffÃ©rentes Ã®les des Petites Antilles.

II.1 Les AmÃ©rindiens

Vers 3000 ans avant notre Ã¨re, les Arawaks peuplÃ¨rent la Guadeloupe et vÃ©curent de lâEuros"agriculture et de la pÃªche. Ils furent supplantÃ©s par un autre peuple amÃ©rindien, les CaraÃ¯bes (ou Kalina dont le nom signifie Â« guerrierÂ »). Ces derniers, venus Ã©galement du Venezuela comme les Arawaks, dÃ©barquÃ¨rent en Guadeloupe vers le VIIIe siÃ¨cle et exterminÃ¨rent les Arawaks (Ã lâEuros"exception des femmes). Une fois installÃ©s, ils formÃ¨rent des groupes nomades qui colonisÃ¨rent toutes les Petites Antilles vers 1350 et vÃ©curent de la culture du

manioc, de la pÃªche et de la chasse. LâEuros"Ã®le de la Guadeloupe fut appelÃ©e KarukÃ©ra, ce qui signifiait Â« Ã®le aux belles eauxÂ » en langue kalina. Les CaraÃ¯bes ou Kalinas insulaires seront dÃ©cimÃ©s dans les vingt premiÃ¨res annÃ©es de la colonisation franÃ§aise de la Guadeloupe, qui dÃ©butera en 1635.

II.2 Christophe Colomb

Le 3 novembre 1493, l'amiral Christophe Colomb, au terme de son second voyage, aborda lâEuros"archipel de la Guadeloupe Ã la tÃªte d'une imposante armada de 17 caravelles et de 1500 hommes. AprÃ¨s avoir dÃ©couvert La DÃ©sirade (dÃ©nommÃ©e ainsi en souvenir de la premiÃ¨re Ã®le tant Â« dÃ©sirÃ©eÂ » apparue Ã lâEuros"horizon), Colomb dÃ©barqua Ã lâEuros"Ã®le Marie-Galante (baptisÃ©e ainsi du nom du navire amiral : Santa Maria Galante), puis le lendemain Ã lâEuros"Ã®le de KarukÃ©ra quâEuros"il appela aussitÃ´t Sainte-Marie-de-la-Guadeloupe, en hommage Ã un monastÃ¨re de la province espagnole d'EstrÃ©madure. Le nom Guadeloupe tire son origine de l'espagnol GuadaloupÃ© signifiant Â« riviÃ¨re occulteÂ », dâEuros"aprÃ¨s la toponymie arabe du sud de lâEuros"Espagne, ou mÃªme la Â« riviÃ¨re aux LoupsÂ » et viendrait de la Virgen de Guadalupe, une sainte locale de la province de CÃ¡ceres en Estremadure, Nuestra Senora de la Guadalupe de Estremadura. Les Espagnols sÃ©journÃ¨rent sur les rivages de l'Ã®le jusqu'au 10 novembre et visitÃ¨rent de nombreux villages vidÃ©s de leur population : les CaraÃ¯bes, apeurÃ©s, sâEuros"Ã©taient enfuis. Durant son voyage, Christophe Colomb avait aussi rebaptisÃ© les Ã®les des Saintes (de lâEuros"espagnol Los Santos, câEuros"est-Ã -dire Â« les saintsÂ », pour cÃ©lÃ©brer la fÃªte de la Toussaint), Saint-Martin (dÃ©couverte le 11 novembre, le jour de la Saint-Martin dans le calendrier grÃ©gorien) et Saint-BarthÃ©lemy (du nom du frÃ¨re de Colomb, Bathelemeo).

Christophe Colomb revint en Guadeloupe en 1496, mais il fut autrement reÃ§u par les CaraÃ¯bes. Des tentatives de colonisation furent envisagÃ©es, mais l'opposition et la rÃ©putation des CaraÃ¯bes incitÃ¨rent les Espagnols Ã nÃ©gliger lâEuros"archipel qui servit seulement dâEuros"escale entre les Antilles et lâEuros"Europe, ce qui laissait la place aux FranÃ§ais et aux Anglais. Il faut dire aussi que pour des conquistadors les Ã®les des Petites Antilles ne prÃ©sentaient quâEuros"un intÃ©rÃªt secondaire comparativement aux Grandes Antilles (Cuba, Saint-Domingue, Porto Rico, Bahamas, JamaÃ¯que) et Ã lâEuros"AmÃ©rique du Sud). En somme, câEuros"Ã©tait du Â« menu fretinÂ » que les Espagnols pouvaient laisser aux FranÃ§ais, aux Anglais ou aux Hollandais.

II.3 La colonisation franÃ§aise

Au XVIIe siÃ¨cle, le cardinal de Richelieu autorisa la Compagnie des Isles dâEuros"AmÃ©rique Ã coloniser les Antilles. Le 28 juin 1635, deux FranÃ§ais, LiÃ©nard de LâEuros"Olive et Duplessis dâEuros"Ossonville, dÃ©barquÃ¨rent Ã la Guadeloupe (continentale) et en prirent possession. Ils livrÃ¨rent aussitÃ´t une guerre sans merci aux CaraÃ¯bes, qui dura de 1635 Ã 1639. LâEuros"incessante guerre dâEuros"embuscade avec les FranÃ§ais mais aussi la famine et les maladies dÃ©cimÃ¨rent pratiquement la colonie indigÃ¨ne. Les survivants se rÃ©fugiÃ¨rent Ã lâEuros"Ã®le Marie-Galante et aux Saintes.

De 1643 Ã 1664, Charles HouÃ« l fut nommÃ© gouverneur de la Guadeloupe, fonda la ville de Basse-Terre et devint propriÃ©taire de lâEuros"archipel. Il continua l'extermination des CaraÃ¯bes de Marie-Galante et des Saintes. CâEuros"est vers 1644 que se dessina la vocation Ã©conomique de la Guadeloupe avec la culture de la canne Ã sucre. Comme cette culture exigeait une importante main-dâEuros"oeuvre, les FranÃ§ais imitÃ¨rent les Espagnols et importÃ¨rent des cargaisons dâEuros"esclaves noirs originaires dâEuros"Afrique. En 1656, le nombre d'esclaves avoisinait les 3000 pour une population totale de 15 000 habitants. EncouragÃ© par le ministre Colbert, ce trafic dâEuros"esclaves durera plus de 200 ans. En 1660, le gouverneur HouÃ« l conclut un traitÃ© de paix avec les Anglais qui hÃ©ritÃ¨rent des Ã®les de la Dominique et de Saint-Vincent. En 1664, la Guadeloupe passa sous la tutelle de la Compagnie des Indes occidentales, mais finit par Ãªtre rattachÃ©e au domaine royal en 1674 tout en Ã©tant soumise Ã la tutelle martiniquaise ; la Compagnie des Indes occidentales fut supprimÃ©e.

En 1648, les Ã®les de Saint-Martin et de Saint-BarthÃ©lemy furent abandonnÃ©es par les Espagnols qui les avaient jugÃ©es trop petites et dâEuros"un intÃ©rÃªt limitÃ©. Cette annÃ©e-lÃ (1648), lâEuros"Ã®le de Saint-Martin nâEuros"Ã©tait occupÃ©e que par quatre FranÃ§ais et cinq Hollandais. Le 23 mars de la mÃªme annÃ©e, FranÃ§ais et Hollandais rÃ©glÃ¨rent le problÃ¨me de leur Â« souverainetÃ© nationaleÂ » par la signature du traitÃ© du mont des Accords. Ils se partagÃ¨rent lâEuros"Ã®le en deux parties : les FranÃ§ais occupÃ¨rent la partie nord, les Hollandais, la partie sud. Dans lâEuros"accord de 1648, il Ã©tait convenu dâEuros"assurer la libre circulation des habitants sur toute lâEuros"Ã®le. Les dispositions de 1648 sont demeurÃ©es en vigueur jusquâEuros"Ã aujourdâEuros"hui, sans faille aucune, peut-Ãªtre justement Ã cause de l'absence de barriÃ¨res visibles entre les deux frontiÃ¨res. Par la suite, malgrÃ© l'occupation franco-hollandaise, c'est l'anglais qui servira de langue vÃ©hiculaire sur l'Ã®le. En 1651, lâEuros"Ã®le de Saint-BarthÃ©lemy fut vendue Ã lâEuros"ordre de Malte.

LorsquâEuros"en 1656 des colons hollandais furent chassÃ©s du BrÃ©sil par les Portugais, ils se rÃ©fugiÃ¨rent avec leurs esclaves en Martinique, mais surtout en Guadeloupe et Ã Saint-Martin. Parce que les Hollandais Ã©taient rÃ©putÃ©s Ãªtre les dÃ©tendeurs de la technique de fabrication du sucre, le gouverneur franÃ§ais, Charles HouÃ« l, avait considÃ©rÃ© que lâEuros"arrivÃ©e de ces nouveaux immigrants allait favoriser lâEuros"essor Ã©conomique. Dans les siÃ¨cles qui suivirent, lâEuros"Ã®le de Saint-Martin se peupla de colons et de corsaires anglais, et de quelques esclaves noirs, tout en demeurant sous la double administration franco-hollandaise. Cependant, les FranÃ§ais et les Hollandais durent se dÃ©fendre pour contrer les incessantes attaques anglaises. Lors du traitÃ© d'Utrecht de 1713, la France perdit lâEuros"Ã®le de Saint-Christophe au profit de lâEuros"Angleterre (aujourd'hui, l'Ã0tat de Saint-Kitt-et-Nevis). Or, la partie franÃ§aise de Saint-Martin (ainsi que lâEuros"Ã®le de Saint-BarthÃ©lemy) Ã©tait reliÃ©e administrativement Ã Saint-Christophe dont elle dÃ©pendait. La perte de Saint-Christophe, qui coupait tout lien naturel avec la France, fit que la partie franÃ§aise de Saint-Martin dut ne compter que sur elle-mÃªme pendant un certain temps (cinquante ans) ; ce nâEuros"est quâEuros"en 1763 quâEuros"elle fut rattachÃ©e administrativement Ã la Guadeloupe (distante de 250 km).

En 1816, la signature du traitÃ© de Vienne mit fin aux luttes coloniales et assura dÃ©finitivement la prÃ©dominance franco-hollandaise. En rÃ©alitÃ©, entre le milieu du XVIIe siÃ¨cle et le dÃ©but du XIXe siÃ¨cle, lâEuros"Ã®le de Saint-Martin / Seen Maarten subit lâEuros"influence de la France, des Antilles nÃ©erlandaises, des Antilles anglaises, des Ã®les Vierges amÃ©ricaines, de Porto Rico (espagnol), des Ã0tats-Unis et de la SuÃ¨de. On peut imaginer le degrÃ© de multilinguisme et de multiculturalisme chez la population insulaire. Autour de 1843, l'amiral Alphonse-Louis-ThÃ©odore de Moges (1789-1850), alors qu'il Ã©tait commandant en chef de la station des Antilles et du golfe du Mexique et gouverneur de la Martinique, Ã©crivait au ministre de la Marine franÃ§aise : Â« MalgrÃ© la double occupation (franÃ§aise et hollandaise), c'est la langue anglaise qui est la seule familiÃ¨re Ã l'ensemble de la population. Cette circonstance s'explique par le peu d'intÃ©rÃªt que la Hollande accorde Ã cette possession et par l'abandon oÃ¹ nous-mÃªmes l'avons laissÃ©e pendant de longues annÃ©es.Â » La situation a changÃ© aujourd'hui, l'Ã®le Ã©tant envahie annuellement par un demi-million de touristes dont surtout des AmÃ©ricains, puis des FranÃ§ais, des Canadiens, des NÃ©erlandais, etc. Bref, les habitants ont toujours parlÃ© le franÃ§ais, le nÃ©erlandais, l'anglais, l'espagnol et diffÃ©rents crÃ©oles.

II.4 LâEuros"esclavage et les conflits franco-britanniques

En 1685, fut promulguÃ© le Code noir, une ordonnance de Louis XIV destinÃ©e Ã rÃ©glementer le rÃ©gime de lâEuros"esclavage et prÃ©cisant les devoirs des maÃ®tres et des esclaves. Ce Code noir, qui resta en vigueur dans toutes les Antilles et en Guyane franÃ§aise jusqu'en 1848 (date de l'abolition dÃ©finitive de l'esclavage par la France), fut rarement respectÃ©. Bien que ce code ne traitÃ¢t pas des questions de langue, il dÃ©pouillait lâEuros"esclave de toute son identitÃ©. En effet, aprÃ¨s le baptÃªme catholique obligatoire, l'Africain devenait un NÃ¨gre et changeait de nom, abandonnant ses habitudes vestimentaires et sa langue, puis Ã©tait marquÃ© au fer rouge et affectÃ© au travail servile.

Comme ailleurs aux Antilles, les rivalitÃ©s franco-britanniques modifiÃ¨rent le caractÃ¨re politique et Ã©conomique

de la Guadeloupe qui, de 1691 Ã 1816, fut tantÃ´t franÃ§aise tantÃ´t anglaise. De 1691 Ã 1703, les Anglais occupÃ¨rent la Basse-Terre et Marie-Galante. Les nouveaux maÃ®tres amenÃ¨rent en Guadeloupe 18 000 esclaves supplÃ©mentaires utilisÃ©s au dÃ©veloppement de la Grande-Terre. Reprise par les FranÃ§ais en 1703, la Guadeloupe redevint Ã nouveau anglaise pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763), mais le traitÃ© de Paris de 1763 mit fin Ã la guerre et restitua la Guadeloupe (et la Martinique) Ã la France. Quelques annÃ©es plus tard, en 1775, la Guadeloupe obtint son autonomie vis-Ã -vis de la Martinique.

En 1784, en Ã©change de services rendus Ã la France et d'une base commerciale Ã GÃ¶teborg (le plus grand port suÃ©dois devenu accessible aux produits franÃ§ais), le roi Louis XVI cÃ©da lâEuros"Ã®le de Saint-BarthÃ©lemy au roi de SuÃ¨de Gustave III. Saint-BarthÃ©lemy resta sous administration suÃ©doise jusquâEuros"en 1877. Pendant prÃ¨s dâEuros"un siÃ¨cle, le port de Gustavia (nom donnÃ© en lâEuros"honneur de Gustave III) de Saint-BarthÃ©lemy, le chef-lieu de lâEuros"Ã®le avec ses bÃ¢timents dâEuros"architecture suÃ©doise et quelques noms de rue, devint un important centre de ravitaillement pour les diffÃ©rentes factions en guerre, particuliÃ¨rement les FranÃ§ais, les Anglais, les Espagnols et les Hollandais. Au fil des ans, lâEuros"Ã®le devint un haut lieu du commerce international, qui sâEuros"est perpÃ©tuÃ© jusquâEuros"Ã aujourdâEuros"hui.

AprÃ¨s que la Guadeloupe fÃ »t dotÃ©e en 1787 d'une assemblÃ©e coloniale acquise aux intÃ©rÃªts des planteurs, la population des esclaves noirs augmenta considÃ©rablement et passa Ã 90 000 Noirs contre 14 000 Blancs et 3000 affranchis. On comprendra que les grands propriÃ©taires blancs ne virent pas dâEuros"un bon Å"il la RÃ©volution franÃ§aise (1789) et la Convention qui abolissait lâEuros"esclavage. Le gouverneur et l'assemblÃ©e de la Guadeloupe refusÃ¨rent de se soumettre Ã la nouvelle rÃ©publique qui envoya une expÃ©dition aux Petites Antilles pendant que les Anglais avaient repris la Guadeloupe en 1794. Les FranÃ§ais menÃ©s par Victor Hugues libÃ©rÃ¨rent aussitÃ´t lâEuros"archipel et toutes ses Ã®les, exception faite des Saintes. AprÃ¨s avoir proclamÃ© l'abolition de l'esclavage, Hugues enrÃ´la un grand nombre de Noirs dans l'armÃ©e de la RÃ©publique, installa un tribunal rÃ©volutionnaire, emprisonna ou fit guillotiner les grands propriÃ©taires blancs et rÃ©quisitionna le reste des Noirs pour les faire travailler de nouveau sur les plantations. Pendant quatre annÃ©es (1794-1798), Victor Hugues fit rÃ©gner son rÃ©gime de terreur jusquâEuros"Ã son rappel en France pour ensuite Ãªtre nommÃ© en Guyane oÃ¹... il rÃ©tablit l'esclavage. ÃEuros cette Ã©poque, l'archipel guadeloupÃ©en comptait 113 726 habitants, mais seulement un millier de Blancs. Pendant que la Guadeloupe dÃ©fendait seule aux Antilles les idÃ©aux rÃ©volutionnaires, aidant mÃªme la Guyane franÃ§aise, la Martinique restait, sous la domination anglaise, fidÃ¨le Ã lâEuros"Ancien RÃ©gime monarchique incarnÃ© par Louis XVIII.

Pendant ce temps, les autoritÃ©s franÃ§aises se prÃ©parÃ¨rent Ã reprendre la Guadeloupe. Le 14 Novembre 1801, Denis DÃ©crÃ¨s, alors ministre de la Marine et des Colonies dÃ©clarait avec des propos paternalistes :
Je veux des esclaves dans les colonies. La libertÃ© est un aliment pour lequel l'estomac des NÃ¨gres n'est pas prÃ©parÃ©. Je crois qu'il faut saisir toutes les occasions pour leur rendre leur nourriture naturelle sauf les assaisonnements que commandent la justice et l'humanitÃ©. Je crois qu'il faut envoyer une force considÃ©rable en Guadeloupe, non pour la rÃ©duire Ã ce qu'elle Ã©tait mais Ã ce qu'elle doit Ãªtre.

Le gouvernement franÃ§ais dÃ©pÃªcha 6000 hommes de troupes sous les ordres du gÃ©nÃ©ral Antoine Richepanse (1770-1802). Les FranÃ§ais massacrÃ¨rent massacrÃ¨rent quelque 10 000 hommes et femmes, ce qui reprÃ©sentait environ 10 % de la population guadeloupÃ©enne. Cette tuerie de mai 1802 avaient pour objectif non seulement de remettre les Noirs sous le joug de l'esclavage, mais aussi de leur faire admettre que le maÃ®tre blanc ne pouvait accepter d'Ãªtre dÃ©fiÃ© impunÃ©ment. Il fallait en somme que la Guadeloupe serve d'exemple aux autres NÃ¨gres des colonies franÃ§aises.

Quelques annÃ©es plus tard, soit en 1808, les Anglais entamÃ¨rent une nouvelle campagne d'invasion et conquirent encore le Guadeloupe au dÃ©but de l'annÃ©e 1810 et y restÃ¨rent jusqu'Ã la signature du traitÃ© de Paris de 1814, qui rendait la totalitÃ© de l'archipel Ã la France. En raison du retour de NapolÃ©on au pouvoir (pÃ©riode des Cent Jours), les Anglais remirent en cause cette restitution et une derniÃ¨re invasion eut lieu. L'archipel ne revint

dÃ©finitivement Ã la France qu'en juillet 1816.

II.5 LâEuros"abolition de lâEuros"esclavage

Rappelons que c'est en 1802 que NapolÃ©on Bonaparte avait rÃ©tabli l'esclavage dans toutes les Antilles, mais les mouvements de rÃ©sistance commencÃ¨rent, notamment de la part des Anglais qui avaient interdit la traite des Noirs en 1807 et en raison de la proclamation du congrÃ¨s de Vienne qui lâEuros"avait Ã©galement interdit en 1815. Mais il fallut attendre le dÃ©cret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848 qui a Ã©tÃ© prÃ©parÃ© par le sous-secrÃ©taire d'Ã0tat Ã la Marine chargÃ© des colonies, Victor Schoelcher (1804-1893), dâEuros"origine alsacienne. Presque aussitÃ´t, le gouverneur de la Guadeloupe, Laryle, dÃ©cida, le 27 mai 1848, dâEuros"appliquer le dÃ©cret d'abolition dans lâEuros"archipel ; lâEuros"esclavage fut Ã©galement aboli la mÃªme annÃ©e Ã lâEuros"Ã®le de Saint-Martin pour la partie franÃ§aise, mais seulement en 1863 pour la partie hollandaise. Puis la Guadeloupe participa aux Ã©lections qui suivirent et permit l'Ã©lection de Victor Schoelcher en tant que dÃ©putÃ© de la Guadeloupe et de la Martinique. En 1849, Schoelcher fut Ã©lu Ã l'AssemblÃ©e lÃ©gislative de la Seconde RÃ©publique.

On estime que, entre 1650 et 1850, la France aurait importÃ© 290 000 esclaves en Guadeloupe. Cependant, le recensement de 1850 ne mentionnait que 121 000 habitants, ce qui donne un bon indice du fort taux de mortalitÃ© parmi les esclaves noirs. Enfin, câEuros"est vers les annÃ©es 1840 seulement que les Noirs furent christianisÃ©s par lâEuros"Ã0glise catholique. Auparavant, les Noirs Ã©taient certes baptisÃ©s, mais ils Ã©taient ensuite laissÃ©s Ã eux-mÃªmes ; d'ailleurs, beaucoup de prÃªtres possÃ©daient des esclaves.

Cela dit, l'esclavage continua sous une autre forme lorsque fut imposÃ© le Code de lâEuros"indigÃ©nat qui correspondrait aujourd'hui Ã une autre forme dÃ©guisÃ©e dâEuros"esclavage des populations autochtones en les dÃ©pouillant de toute leur identitÃ©. GrÃ¢ce aux pratiques discriminatoires imposÃ©es par le Code de l'indigÃ©nat (en vigueur de 1887 Ã 1946), les Blancs continuÃ¨rent de jouir de privilÃ¨ges considÃ©rables.

II.6 Les nouveaux immigrants

Mais la suppression de l'esclavage ne pouvait que nuire Ã l'Ã©conomie de plantation de la Guadeloupe qui ne pouvait supporter des coÃ »ts de main-d'oeuvre importants. CâEuros"est pourquoi, entre 1854 et 1885, le gouvernement franÃ§ais dÃ©cida dâEuros"importer des immigrants indiens Â« libresÂ » (les coolies) provenant des comptoirs de lâEuros"Inde. RÃ©putÃ©s dociles, ils furent 45 000 Â« cooliesÂ » Ã venir travailler en Guadeloupe (et en Martinique) pour une durÃ©e, en principe, de cinq ans. Beaucoup dâEuros"entre eux restÃ¨rent sur place Ã la fin de leur contrat, fondÃ¨rent une famille et devinrent bientÃ´t des GuadeloupÃ©ens Ã part entiÃ¨re, tout en conservant leur religion et leurs habitudes culinaires, mais perdirent leur langue pour adopter le crÃ©ole guadeloupÃ©en. Pendant quelques dÃ©cennies, lâEuros"exploitation de la canne Ã sucre resta le secteur essentiel de l'Ã©conomie, aidÃ©e en cela par la crÃ©ation de la Banque de Guadeloupe en 1851 et le CrÃ©dit foncier colonial en 1861. ÃEuros partir de 1871, sans interruption, la Guadeloupe fut toujours reprÃ©sentÃ©e au Parlement franÃ§ais par des GuadeloupÃ©ens (surtout mulÃ¢tres).

Par ailleurs, lors du traitÃ© du 10 aoÃ »t 1877 (effectif le 16 mars 1878), lâEuros"Ã®le de Saint-BarthÃ©lemy qui avait Ã©tÃ© cÃ©dÃ©e Ã la SuÃ¨de fut rÃ©trocÃ©dÃ©e pour la somme de 400 000 francs Ã la France par Oscar II, roi de NorvÃ¨ge et de SuÃ¨de, aprÃ¨s consultation des habitants de l'Ã®le (351 voix contre une s'Ã©taient prononcÃ© en faveur de la rÃ©trocession Ã la France). Saint-BarthÃ©lemy jouit depuis cette Ã©poque dâEuros"un statut de port franc, donc exemptÃ©e de droits de douane.

II.7 Une lente amÃ©lioration

Sous les derniers rois de France (Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe), la Guadeloupe nâEuros"Ã©volua que fort peu sur le plan des droits humains. CâEuros"est la TroisiÃ¨me RÃ©publique de 1870 qui marqua un rÃ©el progrÃ¨s, car non seulement le suffrage universel masculin fut instituÃ©, mais lâEuros"enseignement public obligatoire, laÃ¯c et gratuit, fut Ã©tendu Ã tous les GuadeloupÃ©ens (1881). Toutefois, la situation des classes ouvriÃ¨res resta prÃ©caire, car la scolarisation des enfants impliquait des dÃ©penses supplÃ©mentaires auxquelles les parents ne pouvaient pas faire face. En rÃ©alitÃ©, le niveau de vie des Noirs et immigrÃ©s indiens ne connut une amÃ©lioration significative que vers le milieu du XXe siÃ¨cle.

De 1870 Ã 1914, la crise sucriÃ¨re secoua la Guadeloupe, ce qui eut pour effet de concentrer les propriÃ©tÃ©s au profit des usines qui appartenaient dÃ©jÃ Ã des industriels de la MÃ©tropole. Suivit un nouveau rÃ©gime se rÃ©clamant du socialisme et incarnÃ© par HÃ©gÃ©sippe LÃ©gitimus qui sâEuros"en prenait au quasi-monopole des mulÃ¢tres dans la vie politique locale au dÃ©triment des Noirs. LâEuros"arrivÃ©e dâEuros"un gouverneur noir, FÃ©lix Ã0bouÃ©, contribua Ã attÃ©nuer le discrÃ©dit engendrÃ© par la politique de LÃ©gitimus. En 1928, l'Ã®le fut ravagÃ©e par un terrible cyclone et les constructions commencÃ¨rent alors Ã se faire avec du bÃ©ton armÃ©. L'Ã©conomie sucriÃ¨re continua son dÃ©veloppement, mais lâEuros"exportation de la banane et du rhum commenÃ§a Ã concurrencer la canne Ã sucre avant la PremiÃ¨re Guerre mondiale. Par la suite, le dÃ©clin de lâEuros"Ã©conomie sucriÃ¨re et les tentatives de reconversion de la canne Ã sucre ne favorisÃ¨rent pas la paix sociale.

Quant Ã l'Ã®le de Saint-Martin / Sint Maarten, elle fut en quelque sorte rÃ©quisitionnÃ©e lors de la Seconde Guerre mondiale par les Ã0tat-Unis qui y construisirent un aÃ©roport militaire. Ce facteur contribua Ã angliciser davantage les insulaires.

II.8 La dÃ©partementalisation

Le 19 mars 1946, prÃ¨s de 100 ans aprÃ¨s la recommandation de Victor Schoelcher, lâEuros"AssemblÃ©e nationale franÃ§aise adopta la loi dite de Â« lâEuros"assimilationÂ », qui transformait les "Quatre Vieilles" colonies (la RÃ©union, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane franÃ§aise) en dÃ©partements franÃ§ais. Ainsi, lâEuros"archipel de la Guadeloupe devint un dÃ©partement franÃ§ais dâEuros"outre-mer (DOM). Depuis la loi du 19 mars 1946, la Guadeloupe est dotÃ©e dâEuros"un Conseil rÃ©gional et dâEuros"un Conseil gÃ©nÃ©ral. Ce nouveau statut apporta une certaine richesse Ã©conomique, mais la situation sociale ne s'amÃ©liora que progressivement, et ce, Ã travers une succession de nombreux conflits sociaux, surtout dans les annÃ©es cinquante et soixante.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les AmÃ©ricains devinrent le fournisseur unique de toute lâEuros"Ã®le de Saint-Martin, car lâEuros"Administration franÃ§aise de lâEuros"Ã®le avait reconnu officiellement le gouvernement de Vichy et, de ce fait, avait subi le blocus des forces alliÃ©es. La guerre contribua ainsi Ã amÃ©ricaniser et angliciser grandement la population de Saint-Martin / Sint Maarten.

En 1963, le gouvernement franÃ§ais crÃ©a le BUMIDOM, le Bureau des migrations des dÃ©partements d'outre-mer : le dÃ©part annuel de 10 000 Antillais vers l'Hexagone, afin dâEuros"occuper des fonctions subalternes dans la fonction publique (PTT, hÃ´pitaux, administrations diverses), a constituÃ© une solution temporaire, sans que les problÃ¨mes de fond ne soient abordÃ©s.

La dÃ©cennie soixante-dix vit la montÃ©e de revendications indÃ©pendantistes nourries en partie par le marxisme et le modÃ¨le cubain ; ces mouvements connurent un certain apaisement lors de lâEuros"adoption de la loi du 2 mars 1982, qui Ã©rigeait la rÃ©gion en collectivitÃ© territoriale et faisait de la Guadeloupe lâEuros"une des 26 RÃ©gions franÃ§aises. Les Ã©lites politiques guadeloupÃ©ennes reÃ§urent alors un surcroÃ®t de responsabilitÃ©s dans le dÃ©veloppement Ã©conomique de leur dÃ©partement, qui devint largement subventionnÃ© Ã la fois par

l'Ã0tat franÃ§ais et par l'Union europÃ©enne. Cependant, la transformation de l'Ã©conomie et de la sociÃ©tÃ© guadeloupÃ©enne, bien que nÃ©cessaire en raison de lâEuros"effondrement de lâEuros"industrie sucriÃ¨re, sâEuros"est avÃ©rÃ©e bien difficile pour la population qui a dÃ » se rendre Ã lâEuros"Ã©vidence : l'ancienne Ã©conomie basÃ©e sur une agriculture d'exportation (banane, rhum et canne Ã sucre) n'avait plus qu'un avenir fort limitÃ© en Guadeloupe. DorÃ©navant, lâEuros"industrie prometteuse, câEuros"Ã©tait davantage le tourisme.

En 1976, le rÃ©veil du volcan de la SoufriÃ¨re eut pour effet de provoquer le dÃ©placement de milliers de GuadeloupÃ©ens, un geste politique qui fut largement contestÃ© d'autant plus que la dÃ©sertion de la population de la Basse-Terre avait accentuÃ© la crise Ã©conomique. En 1989, la Guadeloupe connut un autre cataclysme encore plus dÃ©vastateur : dans la nuit du 16 septembre, l'ouragan Hugo dÃ©vasta l'archipel.

AujourdâEuros"hui, les GuadeloupÃ©ens et les Martiniquais ont dÃ©finitivement remis en cause la solution de lâEuros"Ã©migration (maintenant disqualifiÃ©e) vers "la MÃ©tropole". Du cÃ´tÃ© de lâEuros"Ã0tat franÃ§ais, le recours systÃ©matique aux subventions a fini par devenir une forme dâEuros"assistanat perpÃ©tuel dans une Ã®le oÃ¹ le taux de chÃ´mage avoisine les 40 %.

II.9 Le nouveau statut de Saint-Martin et de Saint-BarthÃ©lemy

Le dÃ©cret franÃ§ais du 29 octobre 2003 a permis de consulter les Ã©lecteurs de l'Ã®le de Saint-Martin et de l'Ã®le de Saint-BarthÃ©lemy en application de l'article 72-4 de la Constitution franÃ§aise. Les habitants de l'Ã®le de Saint-Martin (alors une dÃ©pendance de la Guadeloupe) furent consultÃ©s le 7 dÃ©cembre 2003. Ils avaient Ã rÃ©pondre par Â« ouiÂ » ou par Â« nonÂ » Ã la question suivante : Â« Approuvez-vous le projet de crÃ©ation Ã Saint-Martin d'une collectivitÃ© d'outre-mer rÃ©gie par l'article 74 de la Constitution, se substituant Ã la commune, au dÃ©partement et Ã la rÃ©gion, et dont le statut sera dÃ©fini par une loi organique qui dÃ©terminera notamment les compÃ©tences de la collectivitÃ© et les conditions dans lesquelles les lois et rÃ¨glements y sont applicables ?Â » La mÃªme question a Ã©tÃ© posÃ©e aux habitants de Saint-BarthÃ©lemy ; et les habitants de la Guadeloupe et de la Martinique furent aussi consultÃ©s. Les habitants de Saint-BarthÃ©lemy ont plÃ©biscitÃ© une sÃ©paration avec l'archipel pour devenir une collectivitÃ© d'outre-mer. Ils ont votÃ© Ã 95,5 % en faveur de la transformation de leur Ã®le en Â« CollectivitÃ© d'outre-merÂ ». Le Â« ouiÂ » l'a aussi massivement emportÃ© dans la partie franÃ§aise de l'Ã®le franco-nÃ©erlandaise de Saint-Martin, avec 76 % des votes. Le Â« nonÂ » lâEuros"a emportÃ© largement en Guadeloupe, mais de justesse en Martinique.

C'est pourquoi seules les Ã®les de Saint-Martin et Saint-BarthÃ©lemy allaient changer de statut et devenir des collectivitÃ©s d'outre-mer (COM). Le 15 juillet 2007, Saint-Martin et Saint-BarthÃ©lemy avaient changÃ© de statut. Ces deux Ã®les exercent depuis les compÃ©tences actuellement dÃ©volues au dÃ©partement et Ã la rÃ©gion de la Guadeloupe, c'est-Ã -dire fixer les rÃ¨gles applicables en matiÃ¨re de fiscalitÃ©, d'urbanisme, de circulation routiÃ¨re, de desserte maritime, de voirie, d'environnement, d'accÃ¨s au travail des Ã©trangers, d'Ã©nergie, de tourisme et d'organisation des services et Ã©tablissements publics de la collectivitÃ©.

Creative Commons by-nc-nd 2.0 - UGTG.org - JozÃ¨f